



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Budget Primitif 2024
Budget Annexe zones d'activités économiques

EXPOSE

Le Budget Primitif 2024 prévoit d'intégrer les résultats cumulés de l'année 2023.

Ces résultats par section sont les suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	3 955 014,92
Dépenses de fonctionnement	3 955 014,92
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul	0,00
Investissement	
Recettes d'investissement	2 865 611,34
Dépenses d'investissement	1 085 509,58
Résultat de l'exercice	1 780 101,76
Report antérieur	-3 813 774,47
Cumul - report sur 2024	-2 033 672,71
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin/excédent de financement	2 033 672,71
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	0,00

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de reprendre au Budget Primitif 2024, l'intégralité des résultats indiqués ci-dessus qui ont fait par ailleurs l'objet d'une validation par Mme La responsable du SGC de Nort sur Erdre.

Conformément à l'instruction M57, ce budget est voté par nature au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il est complété, pour information, par une présentation croisée par fonction.

Par ailleurs, le référentiel M57 offre la possibilité à l'assemblée délibérante de déléguer à l'exécutif la possibilité de réaliser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Il vous est proposé de fixer cette possibilité au maximum à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Le budget 2024 se présente en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement :	9 589 372,71 €
- Section d'investissement :	6 988 522,71 €

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 février 2024.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2024 du budget annexe Zones d'activités économiques de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

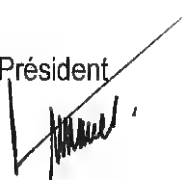
Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 février 2024

Le secrétaire de séance



Matthieu HAMARD

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-7-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024

Conseil Communautaire du 15



Le Président,

Alain HUNAULT

IV - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 51
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 8 février 2024

Présenté par M. le Président
A Châteaubriant, le 15 février 2024

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 15 février 2024

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT			
	Mme Catherine CIRON			
	M. Georges-Henri NOMARI			
	Mme Jacqueline BOMBRAY			
	M. Rudy BOISSEAU			
	Mme Claudie SONNET			
	M. Elias AMIOUNI			
	Mme Christine BOURDEL			
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			
	Mme Simone GITEAU			
	M. Bernard GAUDIN	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO			
DERVAL	M. Dominique DAVID			
	Mme Jacqueline LEBLAY			
	M. Michel HORHANT			
	Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			
	Mme Lucie PAUL	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD			
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD			
	M. Sylvain HAMON			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN			
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		<i>C. Guillois</i>
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	M. Yves FROMENTIN	
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		<i>Hervé</i>
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé DE TROGOFF	
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		<i>M. P. Guerin</i>
	M. Jean-Yves GICQUEL	Mme Marie-Pierre GUERIN	
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		<i>P. Galivel</i>
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		<i>Y. Menager</i>
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		<i>E. Marguin</i>
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		<i>O. Poirier</i>
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		<i>J. M. Duclos</i>
	Mme Isabelle MICHAUX		<i>I. Michaux</i>
	Mme Catherine LE HÉCHO	M. François-Xavier LE HÉCHO	
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		<i>A. Bonnier</i>
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		<i>D. Rabu</i>
	Mme Marie-Paule SECHET		<i>M. P. Sechet</i>
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		<i>J. M. Chevalier</i>
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		<i>A. Rabu</i>
	Mme Marie-Anne LAILLET		<i>M. A. Laillet</i>
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		<i>B. Debray</i>
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	Mme Nathalie PIGRÉE	
	Mme Nathalie PIGRÉE		<i>N. Pigrée</i>
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	M. Alain LE TOLGUENEC	
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		<i>P. Dugravot</i>

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-7-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024



Le Président,

Alain HUNAU
Alain HUNAU